

École Élémentaire Parc Mirablon 15, rue des Archers 91310 MONTLHERY

2: 01.64.49.53.52

Conseil d'école du vendredi 10 novembre 2017 Compte-rendu.

Participants:

<u>Parents délégués</u>: Mesdames MOGUET, CHRISTMANN, BEUNEUX, LAMBERT, MARTIN, GOURIAU, DAÏAN, GAUTHIER-GAUDIN, VILLERMET, CASSILINGOM, GROLAUD, ALBERT-GALAIS.

Messieurs FERRIN, DANIEL.

<u>Enseignants</u>: Mesdames LEBEC, BOURGEOIS, MONNIER, GRANAT, LE PAPE, JOUVE, LOUALI, PLAGNE, TEREOPA, ROUH, VALLEE, ROUAULT, GOUPIL, CARABETIAN, GUEGUEN (Maître E du RASED), BOURDIN(directrice).

Messieurs HUYNH, LACROIX, JOUNY, CHAMIOT.

Madame CHARPENTIER, Animatrice BCD.

Absents excusés:

Monsieur LE FUR, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Madame CANOUEL, Psychologue Scolaire; Madame NICOLLI (Maître UPS);

Mesdames JOUNY, LE MAT, FISTAROL, Enseignantes.

Monsieur PONS, Maire; Madame KLJAJIC, Maire Adjointe aux affaires scolaires.

La séance est ouverte à 19h10

Installation du Conseil d'école :

• Un tour de table est effectué, où chacun peut ainsi se présenter à l'assemblée.

1. Bilan de la rentrée scolaire : effectifs, organisation pédagogique, équipe enseignante.

- L'effectif global est à ce jour de 418 élèves (82 CP, 76 CE1, 88 CE2, 95 CM1, 77 CM2), répartis dans 17classes (3 CP1,1 CP/CE1, 3 CE1, 3 CE2, 1 CE2/CM1, 3 CM1, 3 CM2). 207 filles et 102 garçons. La moyenne d'élèves par classe est de 24,59.
- L'équipe a accueilli 5 nouveaux enseignants, certains enseignants ont choisi de changer de niveau.
- 2. Points réglementaires : coopérative, règlement intérieur, charte de la Laïcité, exercices d'évacuation, PPMS.
- <u>Coopérative</u>:

Ainsi qu'il est statutairement prévu, le bilan de l'exercice écoulé (2016-2017) est présenté

Recettes : 65 780,34 €.(comprenant la participation des familles pour les classes transplantées)

<u>Dépenses</u>: 65386,79€, notamment pour les sorties scolaires, la participation aux classes transplantées, la cotisation USEP, 300 € à 350 € de régie d'avance pour les activités et projets de chaque classe...

Le reliquat de l'année précédente s'élève au début du présent exercice à 6153,12 €.

Le bilan de la fête de l'école est de : 3907,49€

L'école est affiliée à l'O.C.C.E. 91 (Office Central de la Coopération à l'Ecole) : c'est une association d'élèves et d'adultes de l'école, au service d'une éducation citoyenne, responsable et solidaire.

Les comptes ont étés présentés durant le mois de septembre à des parents d'élèves.

• Adoption du règlement intérieur :

- Le règlement intérieur a été adopté.
- La « Charte de la laïcité à l'école » sera communiquée à toutes les familles et soumise à leur signature .
- Le règlement sera affiché à l'école et distribué à toutes les familles en format réduit.

• Exercices d'évacuation et de PPMS :

3 exercices ont lieu dans l'année dont 1 dans les 15 jours suivant la rentrée. Le premier a eu lieu le 18 septembre, en présence de M. MOREAU(responsable mairie).

<u>PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)</u> :Il a été réactualisé en octobre, 3 exercices doivent avoir lieu dans l'année; 1 exercice « attentat-intrusion » devait être fait avant les vacances de toussaint. Pour cet exercice l'équipe enseignante a choisi de s'entraîner sur la notion de « se cacher », l'exercice a eu lieu le 12 octobre en présence de M. MOREAU(responsable mairie).

Constat : difficultés à différencier les sonneries. Pas de solution pour le moment.

Les parents d'élèves souhaiteraient être informés pour pouvoir répondre aux questions des enfants après ces exercices. La proposition est faite de faire un affichage à l'entrée de l'école pour prévenir les familles.

3. Vie scolaire:

• *le RASED* :

L'équipe du RASED a changé. Mme GUEGUEN présente l'antenne du RASED de LINAS :3 enseignantes au RASED dont 2 sur MONTLHERY :

- Mme RILLET Psychologue Scolaire
- Mme GUEGUEN Maître E (à orientation pédagogique)
- Il manque l'intervention d'un maître G (à orientation comportementale).

Mme NICOLLI, enseignante UPS enfants du voyage, intervient dans l'école 2 fois par semaine. La prise en charge se fait en fonction des demandes des enseignants. L'équipe éducative se réunit en début d'année puis elle établit des priorités. Un emploi du temps est établi en fonction des emplois du temps. Les prises en charges se font deux fois par semaine, sur des séances de 45 minutes pour environ 4 à 5 enfants. Ils sont regroupés en fonction de problématiques communes. Il s'agit de leur apprendre à apprendre.

- <u>les rythmes scolaires</u>: Les avis sont partagés quant au changement de rythme. Mais dans l'ensemble, les parents trouvent les enfants moins fatigués.
- les évaluations CP, le LSU (Livret Scolaire Unique):

Les résultats des évaluations nationales de CP vont faire l'objet d'une analyse au sein des équipes pédagogiques de maternelle et d'élémentaire. L'objectif était de faire une évaluation diagnostique afin de dégager des pistes de travail avec les maternelles. Les résultats obtenus ne sont pas significatifs de ce qu'on attend réellement.

Pas d'évolution du LSU pour cette première période.

• <u>les projets de classes d'environnement, les sorties, les projets particuliers, le marché de Noël, la fête de l'école :</u>

Sorties USEP:

Les activités choisies sont :Feuilletons la forêt (CP), Course de longue durée (CE2), Athlétisme (CP, CE2 et CM2), Badminton (CM1et CM2), Lutte (CE1), Danse folkloriques (CE1), Classe histoire (à Linas CE1).

Projets particuliers :

CP : Raconte tapis, Danse folklorique, Jeux de société

CE1 : Course d'orientation dans la ville avec les commerçants , Projet Théâtre

<u>CE2</u>: Nous n'irons plus à l'Opéra (2 classes de CE2 + 1 classe de CM1 avec l'intervention d'un conseiller pédagogique).

CM1: Construction de voitures, fusées...

 $\underline{CM2}$: Projet de liaison avec le collège. Rencontre avec des $6^{\text{èmes}}$. Présentation de textes, chants, jeux en anglais. Les élèves ont assisté à un cours de physique au collège.

<u>Projet BCD</u>: Intervention de M^{me} Charpentier auprès de toutes les classes. Participation au salon du livre : « L'eau coule de Source ». Projet pour connaître Paul Fort avec les CM2 et déplacement sur sa propriété ou se trouve sa tombe.

TELETHON: 7 décembre (après-midi)

Classes transplantées :

Classe Poney (CP) du 15au18 mai ; Classe de Mer (CM2) du 22 au 25 mai.

Marché de Noël prévu le 19/12/17.

Fête de l'école prévue le 29/06/18.

Conseil des délégués : il a eu lieu jeudi 9 novembre, les sujets abordés ont été :

L'organisation des jeux dans la cour, les enfants ont décidé de ne plus jouer au foot l'après midi.

La propreté des toilettes et de la cour : chacun doit faire attention à ne pas salir.

Les enfants doivent respecter tous les adultes de l'école.

<u>Conseil Municipal pour les Jeunes</u> : la mairie propose aux CE2, CM1 et CM2 d'élire des conseillers municipaux.

• <u>les langues</u>:

Toutes les classes font anglais.

Une initiation à l'allemand est reconduite cette année pour les CM2 ce sera Une professeur de collège Mme HERRY qui interviendra sur 6 séances le mardi du 5 février au 30 mars.

Pour les cours ELCO/EILE, pour notre circonscription les enfants peuvent assister à des cours de portugais à l'école le samedi après midi ou à des cours d'arabe aux Ulis le mercredi.

les accidents scolaires :

Si un accident scolaire nécessite des soins, il doit être déclaré dans les jours qui suivent (maximum une semaine) au service de la DSDEN sous couvert de l'IEN. Les conditions de communication des déclarations aux familles est rappelé selon la note de service du 7 novembre 2016.

• l'étude :

60 enfants pour 4 études. Il n'y a pas toujours le même nombre d'enfants. Environ 15 enfants par étude. Il y a 8 enseignants (4 de la maternelle et 4 de l'élémentaire) qui font l'étude. Tout se passe bien. Les enseignants ont le temps de faire lire tous les CP, de réexpliquer.

4. Questions adressées aux représentants de la municipalité :

Personne de la municipalité ne pouvant être présent, Mme KLAJIC, maire adjointe aux affaires scolaires a envoyé à la directrice les réponses suivantes qui ont été lues :

• Les travaux effectués et travaux prévus en 2017-2018 :

Travaux effectués l'été:

Des films sans tain ont été posés cet été. Déplacement de bancs pour éviter que les grillages ne soient enjambés. Un recensement des besoins est en cours pour la fermeture des portes par bouton moleté. Nettoyage de tous les abords extérieurs . Peinture murs et plafonds des différentes salles de classes suites aux infiltrations d'eau, courant juin. Remplacement de tableaux noirs par des tableaux blancs. Remplacement de néons intérieurs et extérieurs (cour du bas). Remplacement ou traitement des bancs abîmés. Réparation de différentes serrures. Remise en état des rideaux, fenêtres et stores. Contrôle de prises électriques. Manutention de différents mobiliers. Remise en place de dalles de faux plafonds des préaux.

Travaux vacances de Toussaint :

Intervention suite à une fuite dans une classe. Fourniture et pose d'un projecteur extérieur. Remise en service des prises électriques en salle des maîtres. Divers travaux électriques dans le couloir du 2^{ème} étage (dont le changement d'un télérupteur pour le couloir qui restait allumé).

Travaux prévus

Dans le cadre de la sécurisation des écoles, de nombreux travaux doivent être effectués, des études sont en cours. Les travaux seront programmés en plusieurs tranches.

Pas de TNI cette année, seuls des travaux de câblage devaient être effectués pour une installation permanente de vidéoprojecteurs. Ces travaux n'ont pu effectués cet été, une étude est en cours.

• *Vie de l'école :*

La municipalité participera aux frais de transport pour les classes transplantées dans les mêmes proportions que l'an dernier.

Propreté des toilettes : Accès surveillé pendant le temps méridien, nettoyage fait régulièrement. Interventions ce jour dans les classes.

Fréquentation du centre de loisirs - Moyenne sur le mois de septembre

Mercredi (journée) : 46 enfants d'élémentaire contre 43 l'an passé (demi journée)

Périscolaires (matin) : 28 enfants d'élémentaire contre 22 l'an passé

Périscolaires (soir) : 40 enfants d'élémentaire contre 50 l'an passé

Les chiffres de l'année dernière sont une moyenne sur l'année 2016-2017

Le temps méridien :

- -Des exercices de sécurité seront effectués sur le temps méridien, comme l'an passé.
- Les accidents scolaires :

Si choc à la tête : appel au 15 fait systématiquement mais le SAMU ne se déplace pas toujours. Appel aux parents. Procédure pour la déclaration: les parents de la victime doivent faire une déclaration auprès de leur assureur, si un tiers, les parents du tiers font également une déclaration auprès de leur assureur. Si chacune des parties est d'accord les noms et coordonnés des parents sont donnés. En ce qui concerne la mairie, la déclaration est envoyée auprès de notre assureur. En cas de mise en cause de la Mairie, les assurances des parties se mettent en relation avec l'assurance de la commune.

• Les transports scolaires, la sécurité aux abords de l'école :

Bus scolaires : Départ à 16h45 : pas de retard signalé par nos services.

Bus de 18h : Depuis que le STIF gère les contrats, ce créneau était litigieux. Depuis des années nous savions et les parents d'élèves aussi que ce créneau risquait de disparaître. Les cars scolaires ont pour

fonction de transporter les enfants suivant les horaires scolaires et non Périscolaires. L'an passé le "STIF" a donc procédé à des contrôles, régulièrement :seuls 3 à 7 enfants utilisaient ce service, il a donc été interrompu.

Sécurisation aux abords de l'école : La police municipale est toujours sur place aux heures d'entrée et de sortie d'école. (Matin, midi et soir.)

Les véhicules stationnés rue des Archers à 18h sont des parents qui viennent chercher leur enfant à la sortie de l'étude. La police municipale ne travaille plus à cette heure.

La synchronisation des feux : Une solution a été testée mais jugée trop dangereuse par la police municipale. Elle a donc été abandonnée aux premiers jours d'exploitation : déclenchement du feu pour passage piétons par bouton poussoir.

- <u>Comité de suivi aux affaires Périscolaire</u> : il existe, il sera bien entendu réenclenché car il n'y a plus lieu de faire des comités de suivis des rythmes scolaires.
- <u>Livraison des logements</u> : Les prochaines livraisons auront lieu courant 2019. La seule livraison qui pourrait avoir lieu avant s'il n'y a pas de retard dans les travaux seraient COGEDIM, route de Marcoussis, 29 logements en décembre 2018.Les logements attendus sont :

Programme NAFILYAN - rue des Bourguignons - 318 logements

Programme PIERREVAL - route d'Orléans - 56 logements

Programme PIERREVAL - rue du Clos Bouquet - 89 logements

Programme ICADE - rue de La Chapelle - 100 logements

Programme PROMOGIM - rue du Dr Ogé - 66 logements

L'association MIRABEL a remis à l'école un chèque de 300€ (pour le compte de l'USEP) suite à la vente de chocolats de Pâques.

La séance est levée à 21h05.

Carole BOURDIN
Directrice Ecole Elémentaire

Cécilia MONNIER Secrétaire de séance

Liste Vincent FERRIN

Liste MIRABEL